L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 21 JUIN 1889.

PETITES ANNONCES.

PERDUE.—Une jument couleur baie, pieds blanc. Récompense à quiconque la ramènera ou en donnera des nouvelles à Jean Capdeboscq, coin Bagatelle et Chemin de Gentilly.
21juin—2f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN parfait jardinier, muni des meilleures recommandations, désire trouver de l'emploi en ville ou à la campagne. S'adresse 9 Gérard, rue Toulouse, 7. 16juin—7f

DEMANDE d'emploi.—Une jeune fille Française désire être employée par une famille allant en France. S'adresser à Mme Fourcade, coin Hôpital et Dauphine.
13 juin—2 sem

A VENDRE.

A VENDRE—2 belles et jeunes jumentes par B. Forre, sa Fair Grounds, Gentilly Road, porte members' entrance. 16juin—5f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Frederick Gaus.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 26,745—Division E—Attendu que H. H. Flaspoeler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Gaus, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21juin—21,26,30

Succession de Otto Hauts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,313—Division B. Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Otto Hauts, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 juin—21 26 30

Succession de Maria Elizabeth Morrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,274—Division C—Attendu que Emma Adeline O Dowd a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Maria Elizabeth Morrison, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 juin—14 19 23

Succession de Joseph Yates.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 24,989 — Division E — Vu la requête par le présentant aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les quinze jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
12juin—12 18 21 Greffier.

Succession de E. S. Warnberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,937—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte rendu par Dania Rose, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 juin—13 18 22

Succession de Edward A. Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,410—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edwin T. Merrick, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 juin—13 18 22

AVIS AUX CRÉANCIERS.

H. Damiens vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 19,302—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. Damiens, comme syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Pour notice de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 juin—14 19 23

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,175—Division D—D. J. Searcy & Co. vs. Barkemeyer—Ordre de Court—Qu'il soit établi des créanciers des pétitionnaires de la raison commerciale de D. J. Searcy & Co. et John A. Searcy et John A. Searcy, individuellement et comme membres de la dite raison commerciale, soit tenus et convoqués pardevant Henry J. Rhodes, notaire, en son bureau, No 22 rue Carondelet, en la ville de la Nouvelle-Orléans, LUNDI, le 8ème jour de juillet 1889, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et que dans l'intervalle tout procès et toutes poursuites contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Bernard McHenry, Esq., soit et demeure nommé pour représenter les créancier absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 juin 1889.
N. H. RIGHTOR, Juge.
(Signé)
Pour copie conforme.
E. A. LUMINAIS, Député Greffier.
6 juin—6 12 20 27—5 juil

ÉTAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,274—Division C—Attendu que Mme Adeline O Dowd a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Maria Elizabeth Morrison, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 juin—14 19 23

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.
L. S. L.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La célèbre Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et incorporée par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.
Les grands tirages extraordinaires et les remarquablement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples qui leur tous les autres dix mois de l'année, et qui sont bien au public à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Nous soumettons par les présentes, tous les tirages mensuels et semi-mensuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages égaux, nous en donnons l'assurance, sont bien avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 16 JUILLET 1889
Grand Tirage Mensuel,
$600,000
100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.
LISTE DES LOTS:
1 Lot de ... $300,000, soit $300,000
1 Lot de ... 100,000, ... 100,000
1 Lot de ... 50,000, ... 50,000
1 Lot de ... 25,000, ... 25,000
2 Lots de ... 10,000, ... 20,000
5 Lots de ... 5,000, ... 25,000
25 Lots de ... 1,000, ... 25,000
100 Lots de ... 500 50,000
200 Lots de ... 300, ... 60,000
500 Lots de ... 200, ... 100,000
PRIX D'APPROXIMATION:
100 Lots de ... $500, soit $50,000
100 Lots de ... $300, ... 30,000
100 Lots de ... $200, ... 20,000
PRIX TERMINAUX.
999 Lots de $100, soit $99,900
999 Lots de $100, ... 99,900
3,134 Lots montant à $1,054,800
On demande des agents partout.
Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser en connaissant. Votre écriture devra être distincte et de l'adresse lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.
S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Louisiane.
Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la
New Orleans National Bank,
New Orleans La.
N'adresser rien à New Orleans.
$600,000

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

R. S. Whitaker et R. H. Downing vs. Max Schultz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,270.—En vertu d'un writ de fieri facias de cette affaire par moi, et par le consentement des parties je vendrai à l'encan à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, LUNDI, 24 juin 1889, à 10 heures p. m.—

Un lot assorti de meubl à de Saison conformément à un inventaire.

Conditions—Comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21juin—21 22 23 24.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vve D. L. Hernion vs. la succession de Pierre Théophile Commagère, No 26,604.

—et—

La succession de Pierre Théophile Commagère, No 5,392.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu d'un jugement et d'un ordre de vente rendu le 28 mai 1889 et signé le 3 avril 1889 dans la première affaire mentionnée; et d'un ordre de vente daté du 21 mai 1889, dans la seconde affaire mentionnée, tout deux à moi ordres émis adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juin 1889, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet désigné par le n mêro 312, borné par les rues Colisée, Saint, Perrier et Robert, désigné comme lot No 6, sur un plan annexé à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, le 24ème jour d'avril 1886, et mesurant 30 pieds de front sur la rue Colisée, sur une profondeur de cent un pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19 27—juillet 3 10 17 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de machines à coudre, machines, moteur électrique, magnétique et magnétique, etc.

Wilson frères vs Crescent City Manufacturing Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,144.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 24 juin, 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, No 205 rue du Canal.

1° Tout le contenu du dit local, consistant en machines, moteur électrique, machines à coudre, vitrines, étagères, comptoirs, meubles, etc. Aussi un grand lot d'objets de toilette pour hommes, bijouterie, articles de fantaisie, etc., tel qu'il ressort formellement à un inventaire déposé en mon bureau.

2° Le terme non expiré du bail du dit local No : 205 rue du Canal, à raison de $150 par mois payable mensuellement et expirant le 1er octobre 1890, conformément au bail fait entre le dit Dugan et le terme non expiré du sous bail d'une partie du dit local, à raison de $50 par mois payable mensuellement et expirant le 1er octobre 1890, conformément au bail fait entre le défendeur et le District Assembly No 102, Knights of Labor et aussi le droit d'occupation conformément aux dits baux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve Evelina Marbé vs Veuve Mary Ann Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,438—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau de terre ou portion avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, carré d'îlet désigné par le numéro municipal 43, borné par les rues Joséphine, Fulton Boulevard et Jackson, commençant à une distance de quarante-neuf pieds du coin des rues Fulton et Joséphine, et mesurant soixante-six pieds huit pouces et quatre lignes de front de rue Joséphine sur cent dix-neuf pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles; le tout, plus ou moins, en nature particulière ladite portion de terre se compose de tous les terrains primitifs ouest du donné et de la moitié du terrain ouest de treize.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juin—3 10 17 24—1 6 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une magnifique maison de résidence, portant le No 116 de la rue Colombus, avec grands terrains, etc., dans le Troisième District.

Eureka Homestead Society vs Bailey Duke Legras.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,419.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédérai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Basin, Clio et Calliope, et désigné comme lot B sur un plan du certificat de mesurement fait par C. A. de Armas, dépôté voyer de la ville, suivant lequel la propriété en question a une profondeur de 125 pieds et 6 lignes et demie de face à la rue Clio, sur 127 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et contenant de l'arrière portion des différents lots Nos 1, 2, 3 et 4.

2° Une section du fonds capital du Mechanics Values and Lumbermen's Exchange of New Orleans.

Termes et conditions—Pour la propriété formant l'îlet Voorhies, prix de la vente de cet îlet, deux ans pour billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et devant être garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses usuelles de sécurité, et les clauses de pouvoir de faire exécuter les billets, sans nulle estimation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur devant assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de ville et d'Etat de 1889 pour ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, No 23,604.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mai—27—3 10 17 24 29 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, rue Colisée entre Robert et Soniat, la rue en arrière étant la rue Perrier, Sixième District.

Eureka Homestead Society vs Bailey Duke Legras.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,419.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans la paroisse d'Orléans, dans l'îlet Gravier, Carrollton et Hôpital, étant une partie de quatre lots de terre désignés par les Nos Un à Quatre inclusivement, sur un plan dressé par C. G roux et déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan No 23 dans son livre de plans No Quatre. Le dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue Johnson sur le côté le plus rapproché de la rue Hôpital, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24 juil 1 9 15

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cuves et matériaux pour faire des cuves, Machines à vapeur, bouilloires, arbres de couches, pièces, machines lourdes et légères OUTILS, MEUBLES DE BUREAU, ETC.,

Dans l'affaire de R. B. Mitchell vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 26,621.

VENTE DE SYNDIC.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—LUNDI, 1er juillet 1889, à 11 heures a m., au local, rue Deleard, entre Clara et Willow, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. Ellis, juge de la dite Cour, en date du 19 juin 1889, que vont vendre les articles ci-dessus décrits et qui sont plus amplement détaillés par un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
20juin—20 25—juil 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'une manufacture à vapeur

De Châssis, Persiennes, Jalousies, Portes,

Consistant en matériaux, machines à vapeur, bouilloires, arbres de couches, poulies, machines lourdes et légères, outils, etc.

Aussi, les comptes ouverts et à recevoir, etc.,

Dans l'affaire de Patrick C. Malone vs. Ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 26,642.

VENTE DE SYNDIC.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, No 16 rue Bourbon—MARDI, 2 juillet 1889, à 10 heures et demie a. m., au local coin nord-est des rues Franklin et Frato, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, en date du 19 juin 1889, il sera vendu la propriété ci-dessus décrite, et plus amplement détaillée par un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
20juin—20 25—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété améliorée de valeur dans le Premier District, rue Clio, entre Basein et Franklin—Une action du fonds capital du Mechanics Dealers & Lumbermen's Exchange de la Nouvelle-Orléans.

Dans l'affaire de Patrick C. Malone vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division E—No 26,642.

Vente de Syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 20 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. Ellis, juge de la dite Cour, en date du 19 juin 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Basin, Clio et Calliope, et désigné comme lot B sur un plan du certificat de mesurement fait par C. A. de Armas, dépôté voyer de la ville, suivant lequel la propriété en question a une profondeur de 125 pieds et 6 lignes et demie de face à la rue Clio, sur 127 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles et contenant de l'arrière portion des différents lots Nos 1, 2, 3 et 4.

2° Une section du fonds capital du Mechanics Values and Lumbermen's Exchange.

Termes et conditions—Pour la propriété formant l'îlet Voorhies, prix de la vente de cet îlet, deux ans pour billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et devant être garanti par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses usuelles de sécurité, et les clauses de pouvoir de faire exécuter les billets, sans nulle estimation, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, et toutes autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente. L'acquéreur devant assumer en sus du prix d'adjudication les taxes de ville et d'Etat de 1889 pour ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, No 23,604.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 mai—27—3 10 17 24 29 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, rue Colisée entre Robert et Soniat, la rue en arrière étant la rue Perrier, Sixième District.

Eureka Homestead Society vs Bailey Duke Legras.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,419.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans la paroisse d'Orléans, dans l'îlet Gravier, Carrollton et Hôpital, étant une partie de quatre lots de terre désignés par les Nos Un à Quatre inclusivement, sur un plan dressé par C. G roux et déposé pour référence en l'étude de A. Ducatel, notaire en cette ville, comme plan No 23 dans son livre de plans No Quatre. Le dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue Johnson sur le côté le plus rapproché de la rue Hôpital, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27mai—27—3,10,17,24,29 juin.

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix, centralement situées, et d'un rapport rémunérateur.

Les maisons de résidence en briques à deux étages, 223 et 225 rue St-Charles, entre Julie et St-Joseph.

Succession d'Ernest Basile Joubert.

No 27,191—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Rousseau, Fulton, Joséphine et Jackson. Le terrain mesure 31 pieds de façade rue Rousseau, sur 110 de profondeur, et est situé dans un quartier populeux, près de la Brasserie Louisiana.

Conditions—Comptant. Le acquéreur assumera toutes les taxes de 1889, et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
19juin—19 29—6 13 20 juil

Cottage de choix coin des rues Chartres et Désiré. Et un site adjacent pour bâtir. A l'Encan.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Jno. J. Barnett, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera requis.
16juin—10 22 29—o 13 20 juillet.

Propriétés dans le Troisième District. Maison Double rue des François, No 181.

Maison à deux corps de logis, rue Bourbon, No 462.

Terrain vide, rue Dorgenois.

Succession de Madame P. G. Gaspard—No 26 987.

PAR Jas. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 7 juin 1889 et signé le 13 juin 1889 par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet bornée par les rues Marais, Espagne, Royale et Chartres, mesurant 37 pieds, 3 pouces 5 lignes de face à la rue Mandeville sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Port, Enghien, Decatur, et North Peters, mesurant 53 pieds 1 ligne de face à la rue de Port, 67 pieds, 7 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Decatur le séparant du lot de l'encloignure, 64 pieds, 2 pouces, 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue North Peters et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Jno. J. Barnett, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera requis.
16juin—10 22 29—o 13 20 juillet.

Propriétés dans le Troisième District. Maison Double rue des François, No 181.

Maison à deux corps de logis, rue Bourbon, No 462.

Terrain vide, rue Dorgenois.

Succession de Madame P. G. Gaspard—No 26 987.

PAR Jas. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 7 juin 1889 et signé le 13 juin 1889 par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, St-Claude, Royale et Chartres, mesurant 37 pieds, 3 pouces 5 lignes de face à la rue Mandeville sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Port, Enghien, Decatur, et North Peters, mesurant 53 pieds 1 ligne de face à la rue de Port, 67 pieds, 7 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Decatur le séparant du lot de l'encloignure, 64 pieds, 2 pouces, 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue North Peters et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Jno. J. Barnett, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera requis.
16juin—10 22 29—o 13 20 juillet.

Propriétés dans le Troisième District. Maison Double rue des François, No 181.

Maison à deux corps de logis, rue Bourbon, No 462.

Terrain vide, rue Dorgenois.

Succession de Madame P. G. Gaspard—No 26 987.

PAR Jas. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 7 juin 1889 et signé le 13 juin 1889 par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, St-Claude, Royale et Chartres, mesurant 37 pieds, 3 pouces 5 lignes de face à la rue Mandeville sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Port, Enghien, Decatur, et North Peters, mesurant 53 pieds 1 ligne de face à la rue de Port, 67 pieds, 7 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Decatur le séparant du lot de l'encloignure, 64 pieds, 2 pouces, 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue North Peters et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Jno. J. Barnett, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera requis.
16juin—10 22 29—o 13 20 juillet.

Propriétés dans le Troisième District. Maison Double rue des François, No 181.

Maison à deux corps de logis, rue Bourbon, No 462.

Terrain vide, rue Dorgenois.

Succession de Madame P. G. Gaspard—No 26 987.

PAR Jas. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 6 juillet 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 7 juin 1889 et signé le 13 juin 1889 par l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite cour, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marais, St-Claude, Royale et Chartres, mesurant 37 pieds, 3 pouces 5 lignes de face à la rue Mandeville sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même District, dans l'îlet borné par les rues Port, Enghien, Decatur, et North Peters, mesurant 53 pieds 1 ligne de face à la rue de Port, 67 pieds, 7 pouces, 6 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Decatur le séparant du lot de l'encloignure, 64 pieds, 2 pouces, 4 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue North Peters et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1889 en sus du prix d'achat.

Actes de vente pardevant Jno. J. Barnett, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera requis.
16juin—10 22 29—o 13 20 juillet.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur

Dans le Troisième District,

Coin des rues Union et St-Claude, No 534 rue St-Claude entre Champs-Elysées et Marigny, en face du dépôt du Shell Beach Railroad.

Succession de J. P. Rosede.

No 16,417—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet — SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs**, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 17 mai 1889 et signé le 22 mai 1889 par l'Hon. F. A. Moreno, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 22 mai 1889, pour compte de la dite succession—

Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 dans l'îlet bornés par les rues De Armas, Millaudon et Clinton, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue De Armas sur 105 pieds 7 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison double avec deux chambres de chaque côté, avec galerie devant, citerne, lieux d'aisances, etc., numérotée du numéro moderne No 26 rue De Armas, et une maison simple avec deux chambres, cuisine et galerie devant et sur les côtés, numérotée du numéro moderne 2 rue Millaudon.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de ventes pardevant Ernest Commagère, notaire aux frais des acquéreurs.
26 mai—26— 1 6 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur dans le Sixième District, Paroisse d'Orléans.

Jugemen, billet de crédit, etc. Mme A. S. Barnes et John H. Page vs Mme Ens. Anne Bernard et Mme Ens. Anne Bernard, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet — SAMEDI, 29 juin 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs**, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 17 mai 1889 et signé le 17 mai 1889, et par le consentement des parties intéressées, enregistré au bureau des hypothèques de la paroisse d'Orléans, daté du 21 mai 1889, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Marais, Camp et Magnolia et désigné sur le plan de Louisiane, dressé par le Conseil de la Ville, sous le No 23, sur un plan à l'